

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Beuxes-Messemé-Sammarçolles	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Beuxes, Messemé, Sammarçolles	20 juin 2017

Participants (préciser A: absent , Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Beuxes : Mmes Baudry, Aufort, Hersard (Exc) Messemé : Mr Capelle et Mme Couillebault Sammarçolles : Mmes Beneston et Rapiteau
Education nationale	Présidente : Mme Goumard, enseignante à Crué Enseignantes : Mme Longuenesse, enseignante à Crué, Mmes Masson et Suire, enseignantes à Beuxes Mmes Noé et Brunet (Exc), enseignantes à mi-temps à Messemé. RASED : Mme Dagonat (Exc) IEN : Mme Jussaume (Exc)
Collectivités	Beuxes : Mr Robert, maire, Mme Fleuriau, conseillère municipale. Sammarçolles : Mr Archambault, maire, Mme Berton, conseillère municipale. Messemé : Mme François, maire, Mme Billon, conseillère municipale. CCPL : Mr Pasquier, responsable pôle scolaire.
Autres participants	DDEN : Mr Lamothe (A)

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme Noé

Ordre du jour

- 1) Les effectifs du RPI pour l'année scolaire 2016-2017 et prévisions pour l'année 2017-2018
- 2) Organisation du temps scolaire
- 3) Hygiène et sécurité
- 4) Les travaux dans les écoles
- 5) Les projets des différentes écoles

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

1. Fonctionnement du conseil d'école

Approbation du compte rendu du 2^{ème} conseil d'école

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

3. Actions pédagogiques

* Projet des écoles

Crué :

Semaine de la maternelle : les parents ont participé à la semaine de la maternelle du 10 au 14 avril sur le thème « J'apprends, je joue ». Ils ont assisté à des ateliers d'apprentissage par le jeu : jeux de langage / vocabulaire + jeux mathématiques + cuisine + jardinage

Ecole et cinéma : le 12 mai « la petite fabrique du monde » à Loudun

Spectacle culture en herbe : spectacle le 30 mai « derrière la porte » à Mouterre Silly

Piscine : du 28 mars au 12 mai. Les GS + les MS de Mme Longuenesse le mardi et les MS de Mme Goumard le vendredi.

Beuxes /Messemé :

La classe des CP-CE1 est allée au cinéma le 11 mai : « la petite fabrique du monde » à Loudun.

Les CE2-CM1 ont profité du car pour visiter le musée Théophraste Renaudot à Loudun.

Le 22 juin, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 iront à l'abbaye de Fontevraud : visite et ateliers d'enluminure ou d'architecture sont au programme.

Le 26 juin à 18h aura lieu une représentation musicale à la salle des fêtes de Beuxes suite au projet Blues.

Le 30 juin aura lieu la dernière rencontre interclasse des CP-CE1 à Guesnes.

Le 6 juillet aura lieu la dernière rencontre interclasse des CE2-CM1 et CM1-CM2 à Moncontour (sentier des lavoirs)

La classe des CE2-CM1 a reçu un cadeau collectif suite au concours de dessin : des boîtes de feutres et du papier de couleur.

RPI :

Journée RPI : le 29/06 à Beuxes : préparation de la fête de l'école le matin (répétition du spectacle et réalisation des programmes) + l'après midi : ateliers de cirque et spectacle offert aux enfants, financé par l'ADASC.

Sortie fin d'année : le 3/07 au zoo de Beauval pour les 3 écoles financée par l'ADASC.

Projet d'école : le projet d'école avait été établi jusqu'en 2017.

L'inspection a donc demandé d'établir un avenant pour 2017/2018.

Voici les axes principaux pour l'année prochaine :

- Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire :
- Amélioration du classeur de vocabulaire
- Développer des procédures dans la résolution de problèmes.
- Le parcours de l'élève de l'école au collège : développer l'autonomie de l'élève par le travail en ateliers.

Projet 2017 / 2018 : une classe découverte pour tous les niveaux est à l'étude (sur quelques jours, Guédelon ou classe de mer).

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

4. Utilisation des moyens de l'école

- **Effectifs**

2017 / 2018

3 PS 10 MS 15 GS 7 CP 5 CE1 11 CE2 10 CM1 14 CM2

- **Organisation pédagogique 2017/2018**

Crué : élèves

3 PS + 15 GS : soit **18 élèves**

10 MS + 7 CP : soit **17 élèves**

Beuxes : élèves

5 CE1 + 14 CM2 : **19 élèves**

11 CE2 + 10 CM1 : soit **21 élèves**

TOTAL : 75 élèves

L'école de Beuxes n'a pas été retenue pour être équipée en tablettes dans le plan numérique.

En revanche, un devis a été fait par la mairie de Beuxes pour équiper l'école de 4 postes informatiques neufs et d'1 PC portable dans chaque classe. L'assemblée y répond favorablement.

5. Hygiène et Sécurité

*** Travaux dans les écoles**

Crué : Même demande qu'au conseil d'école précédent :

- achat d'un poste CD / USB pour la salle de motricité.
- Il est demandé de huiler les serrures des différents portails pour la rentrée et de repeindre la porte menant dans le préau, ainsi que le préau en blanc (possibilité de refaire une fresque l'année prochaine avec les élèves et voir quel serait le budget peinture)
- On demande qui surveillera la cantine à la rentrée prochaine ?

Beuxes :

- La plinthe de la BCD n'a pas été réparée.
- La sonnette fonctionne correctement,
- Un composteur a été installé dans le petit jardin derrière la classe de Mme Masson en partenariat avec les TAP.
- Les enseignantes suggèrent l'achat d'une petite sono sur batterie. Une demande et un devis vont être envoyés à la mairie.

Messemé : les archives du Rectorat viennent le vendredi 07 juillet prendre en charge les archives de l'école.

Elles en profitent pour venir collecter les archives les plus anciennes dans les écoles de Beuxes et de Crué.

Il est demandé aux maires de leur permettre l'accès au local où sont stockées ces archives.

Il est demandé à la mairie de Messemé si les enseignantes pourront utiliser le matériel pédagogique acheté à Messemé. La mairie y répond favorablement.

*** Hygiène et sécurité**

Crué : - Exercice de confinement : le 29 mai. Scénario : risque naturel de tempête. Mêmes remarques que pour l'exercice précédent (la radio à frottements ne fonctionne pas + besoin de 6 piles LR20 pour le poste de la classe des grands + problème de communication entre les classes en cas de coupure électrique + scotch en quantité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

insuffisante + trousse de secours manquantes dans la classe des grands et la salle de motricité).

La radio de la classe des petits fonctionne désormais puisque la mairie a fourni les piles demandées.

- Exercice incendie : le 15 juin 2017. Rien à signaler.

Beuxes : - Exercice de confinement : le 15 juin au moment de la cantine.

Scénario retenu : une tempête

Les enfants n'ont pas entendu le signal. Ils sont restés calmes et ont fini leur repas.

Il n'y a pas de matériel dans la cantine (radio, pile, scotch...)

- L'exercice incendie sera effectué le mardi 27 juin au moment des TAP afin d'évaluer la capacité des enfants à s'organiser et de manière à coordonner les informations avec les animatrices (lieu de rassemblement, clés...)

Il est demandé à la mairie de nettoyer le petit terrain en vue de la journée RPI du 29 juin.

Messemé : les différents exercices vont être réalisés la semaine prochaine.

6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

- Organisation du temps scolaire

- La question concernant les horaires de bus suite à la fermeture de l'école de Messemé est toujours en suspens. Des éventuels changements seraient à prévoir.

- La question pour un retour à la semaine à 4 jours est posée :

Les maires des 3 communes y sont favorables et demandent l'avis des enseignantes et des représentants des parents d'élèves qui le sont également.

Seule la CCPL émet une réserve dans l'attente de la parution du décret officiel.

Il est décidé qu'une demande de dérogation va être adressée au DASEN.

- La liste des fournitures scolaires est présentée : il est demandé aux parents seulement les « consommables » (classers, feuilles, stylos, colle...)

7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

Un projet d'escrime est prévu pour la rentrée prochaine pour les CM1-CM2.

Une séance d'initiation est prévue le 30 juin pour la classe de Messemé et des CE2-CM1 de Beuxes.

8. Place des parents à l'école

Fête d'école : le samedi 1er juillet à Crué

Fait à Messemé

Le 04/ 07/ 2017

La présidente du Conseil d'Ecole : Mme Goumard

La secrétaire de séance : Mme Noé